

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



**Quimperlé
 Communauté
 Kemperle
 Kumuniezh**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 12 mai 2022, s'est réuni le 19 mai 2022 à 18h00, Salle du conseil de Quimperlé Communauté à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice :	52
Présents :	43
Votants :	51
Secrétaire de séance :	Michel CHARPENTIER

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO :	Marie-Françoise LE ROCH, Jean-Luc EVENNOU
BANNALEC :	Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Guy DOEUFF
BAYE :	Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT :	Annaïg GUIDOLLET, Denez DUIGOU
GUILLIGOMARC'H :	Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX :	Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ :	Corinne COLLET
MELLAC :	Franck CHAPOULIE, Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
MOËLAN-SUR-MER :	Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Isabelle MOIGN, Franck BERTHET, Christelle FENEON, Christophe RIVALLAIN
QUERRIEN :	Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ :	Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Patrick TANGUY, Gérard JAMBOU, Pascale DOUINEAU, Michel FORGET, Danièle BROCHU, Eric ALAGON, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ :	Yves BERNICOT
RIEC-SUR-BÉLON :	Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE, Vincent PENNOBER,
SAINT-THURIEN :	Michel CHARPENTIER
SCAËR :	Jean-Yves LE GOFF, Hélène LE BOURHIS, Robert RAOUL, Danielle LE GALL
TRÉMÉVÉN :	Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Denis BARGUIL (BANNALEC), Martine PRIMA (BANNALEC), Jacques JULOUX (CLOHARS), Loïc PRIMA (CLOHARS), Marie-Madeleine BERGOT (QUIMPERLE), Leslie COLLINS (REDENE), Lorette ROBERT-ROCHER (REDENE), Florence PENCHE (RIEC), Jean-François LE MAT (SCAER)

POUVOIRS :

Martine PRIMA (BANNALEC) a donné pouvoir à Guy DOEUFF (BANNALEC)
 Denis BARGUIL (BANNALEC) a donné pouvoir à Christophe LE ROUX (BANNALEC)
 Jacques JULOUX (CLOHARS) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS)
 Loïc PRIMA (CLOHARS) a donné pouvoir à Christophe LESCOAT (MELLAC)
 Marie-Madeleine BERGOT (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
 Leslie COLLINS (REDENE) a donné pouvoir à Yves BERNICOT (REDENE)
 Florence PENCHE (RIEC) a donné pouvoir à Aude MARSILLE (RIEC)
 Jean-François LE MAT (SCAER) a donné pouvoir à Danielle LE GALL (SCAER)

VIE COURANTE
14- RESSOURCES HUMAINES

Transformation des emplois dans le cadre des avancements de grade, promotion interne et réussites aux concours 2022

Chaque année, des agents remplissent les conditions fixées par les textes règlementaires pour prétendre à des avancements de grade, promotions internes et réussites aux concours.

Au titre de l'année 2022, plusieurs agents sont concernés par ces mesures.

Le comité technique a été saisi pour avis sur les suppressions d'emplois découlant des avancements de grade, promotions internes et réussites aux concours le 5 mai 2022.

Ainsi, il est proposé de :

- SUPPRIMER 3 postes d'adjoint administratif principal de 2ème classe et de CREER concomitamment 3 postes d'adjoint administratif principal de 1ère classe dont 1 au 01/01/22, 1 au 01/07/22 et 1 au 01/11/22
- SUPPRIMER 8 postes d'adjoint technique principal de 2ème classe et de CREER concomitamment 8 postes d'adjoint technique principal de 1ère classe dont 5 au 01/01/22, 1 au 16/01/22 et 2 au 01/12/22
- SUPPRIMER 2 postes d'adjoint technique et de CREER concomitamment 2 postes d'adjoint technique principal de 2ème classe dont 1 au 01/06/22 et 1 au 01/12/22
- SUPPRIMER 5 postes d'agent de maîtrise et de CREER concomitamment 5 postes d'agent de maîtrise principal dont 4 au 01/01/22 et 1 au 01/04/22
- SUPPRIMER 1 poste d'animateur et de CREER concomitamment 1 poste d'animateur principal de 2ème classe au 01/07/22
- SUPPRIMER 1 poste d'assistant d'enseignement artistique et de CREER concomitamment 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe au 01/08/22
- SUPPRIMER 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe et de CREER concomitamment 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe au 01/04/22
- SUPPRIMER 1 poste de directeur et de CREER concomitamment 1 poste d'attaché hors classe au 01/01/22
- SUPPRIMER 2 postes d'éducateur des APS et de CREER concomitamment 2 postes d'éducateur des APS principal de 2ème classe dont 1 au 01/08/22 et 1 au 25/10/22
- SUPPRIMER 1 poste d'ingénieur et de CREER concomitamment 1 poste d'ingénieur principal au 01/01/22
- SUPPRIMER 1 poste de rédacteur principal de 2ème classe et de CREER concomitamment 1 poste de rédacteur principal de 1ère classe au 01/01/22
- SUPPRIMER 1 poste de rédacteur et de CREER concomitamment 1 poste de rédacteur principal de 2ème classe au 01/07/22
- SUPPRIMER 2 postes de technicien principal de 2ème classe et de CREER concomitamment 2 postes de technicien principal de 1ère classe dont 1 au 01/01/22 et 1 au 01/04/22

- SUPPRIMER 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe et de CREER concomitamment 1 poste de professeur d'enseignement artistique hors classe au 01/06/22
- SUPPRIMER 5 postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe et de CREER concomitamment 5 postes d'agent de maîtrise au 01/04/22
- SUPPRIMER 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe et de CREER concomitamment 1 poste d'agent de maîtrise au 01/04/22

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER les suppressions et créations d'emplois proposés ci-dessus dans le cadre des avancements de grade, promotion interne et réussites aux concours 2022.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

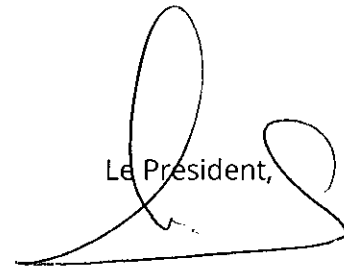
- APPROUVE les suppressions et créations d'emplois proposés ci-dessus dans le cadre des avancements de grade, promotion interne et réussites aux concours 2022.

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Sébastien MIOSSEC

